

Bulletin des Premières nations

MINISTÈRE DES AFFAIRES AUTOCHTONES DE L'ONTARIO

Printemps-été 2011

Voici le premier numéro du **Bulletin des Premières nations**. Il contient des renseignements et de dates importantes concernant les programmes et services utiles de l'Ontario.

EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

Le recrutement est en cours pour le **Programme d'emploi des jeunes Autochtones dans le domaine des richesses naturelles**. Ce programme d'une durée de deux ans offre aux jeunes des collectivités des Premières nations dans le Nord de l'Ontario la possibilité de participer à des projets dans le domaine de la foresterie, de recevoir de la formation en cours d'emploi et de participer à des ateliers de perfectionnement personnel.

Les emplois offerts dans le cadre du **Programme d'expérience de travail pour les jeunes Autochtones** sont maintenant affichés. Ce programme permet à des jeunes autochtones de faire des stages de huit semaines durant l'été, dans le cadre desquels ils participeront à des projets de gestion des ressources, perfectionneront leurs compétences professionnelles et recevront de la formation sur le perfectionnement personnel.

Consultez la section **Emplois destinés aux jeunes — Nous embauchons!** dans le site du ministère des Richesses naturelles pour vous renseigner sur les autres possibilités d'emploi.

Pour en savoir plus sur ces programmes, rendez-vous à ontario.ca/mrnemploijeunesse.

Le **Programme d'emplois d'été pour les jeunes** aide les jeunes de 15 ans à 18 ans à acquérir des compétences en milieu de travail en obtenant un emploi d'été. Offert dans 19 collectivités de la province, le programme permet à des jeunes de recevoir de la formation en cours d'emploi et de faire un stage pouvant atteindre huit semaines durant l'été.

Consultez le site ontario.ca/jeunesse.

DANS LE PRESENT NUMÉRO
EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES
BOURSES D'ÉTUDES
NOUVELLES PUBLICATIONS
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE —
GRAND NORD ET ÉNERGIE
DATES À RETENIR

BOURSES D'ÉTUDES

Les collèges et universités et les écoles postsecondaires autochtones acceptent les demandes relatives à la **Bourse pour l'éducation postsecondaire et la formation autochtones**. Il s'agit d'une bourse offerte aux étudiants à temps plein ou à temps partiel dont les besoins financiers ont été prouvés.

Les demandes relatives aux **Bourses ontariennes pour les étudiantes et étudiants de première génération** sont aussi acceptées. Ce sont des bourses accordées aux étudiants de niveau postsecondaire qui ont fourni la preuve de leurs besoins financiers. Un étudiant de première génération est une personne dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces bourses d'études, consultez la **Liste des programmes (A à Z)** à ontario.ca/rafeo.

NOUVELLES PUBLICATIONS

Votre guide de prévention du diabète de type 2

Cette nouvelle ressource du ministère de la Promotion de la santé et du Sport contient de l'information sur le diabète de type 2 et les moyens pouvant aider à le prévenir. Vous pouvez commander ce document en ligne à ontario.ca/diabete.

Faites le bon choix – à compter de juin 2011

Il s'agit d'un nouveau document sur les saines habitudes de vie à l'intention des collectivités autochtones de l'Ontario. *Pour en apprendre plus et pour trouver d'autres outils précieux visant à encourager l'adoption d'un mode de vie sain, rendez-vous à* ontario.ca/promotiondelasante.

ontario.ca/autochtones

Rapport annuel 2010 du ministre sur le lac Simcoe

Il s'agit du premier rapport de l'Ontario sur la mise en œuvre du Plan de protection du lac Simcoe. *Il est possible de télécharger ce rapport dans la section En savoir plus du site* ontario.ca/lacsimcoe.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE — GRAND NORD ET ÉNERGIE

Les collectivités des Premières nations dans le Grand Nord sont invitées à présenter une demande dans le cadre du **Fonds pour les partenariats de formation dans le Nord – volet Aménagement du Grand Nord**. Il s'agit d'un programme de formation professionnelle axé sur la réalisation de projets pour les Premières nations du Grand Nord. Le but premier est d'aider les Premières nations à acquérir des capacités en matière d'aménagement du territoire dans leurs propres collectivités et de se préparer à obtenir de futurs emplois dans le secteur de l'exploitation des ressources. Aucune date limite n'a été fixée. Les demandes peuvent être présentées en tout temps et seront évaluées au fur et à mesure.

Pour vous renseigner sur ce programme, consultez la rubrique *Initiative d'aménagement du Grand Nord* à ontario.ca/grandnord.

Le **Programme de partenariats énergétiques pour les Autochtones** vise à favoriser la participation des collectivités au secteur de l'énergie renouvelable pour les aider à renforcer leur économie de façon viable. Voici un aperçu des grands volets de ce programme.

- ♦ Le **Programme des plans communautaires de consommation d'énergie pour les Autochtones** les collectivités à comprendre l'utilisation de l'électricité et à planifier en fonction des futurs besoins d'énergie. Les demandes sont acceptées de façon continue.
- ♦ Le **Fonds des projets d'énergie renouvelable pour les Autochtones**, qui peut aider à une partie des frais accessoires associés à la réalisation d'un projet sur l'énergie renouvelable. Les demandes sont acceptées de façon continue.
- ♦ Le **Réseau d'information sur l'énergie renouvelable pour les Autochtones** un réseau d'échange d'information dans lequel les collectivités autochtones peuvent mettre en commun leurs connaissances et les pratiques exemplaires liées aux projets d'énergie renouvelable.

Vous trouverez d'autres détails sur ces initiatives en matière d'énergie à l'adresse www.powerauthority.on.ca/first-

DATES À RETENIR

Les candidatures pour le **Prix James Bartleman pour la création littéraire des jeunes Autochtones** sont acceptées jusqu'au **31 mai 2011**. Ce programme de prix s'adresse aux jeunes élèves autochtones de toute la province. Tous les types de création littéraire sont admissibles, notamment les nouvelles, les chansons et les poèmes.

ontario.ca/bartleman

Les demandes liées au **Fonds de prospérité pour les communautés créatrices** doivent être présentées au plus tard le **6 juin 2011**. Grâce à ce fonds, les municipalités ainsi que les collectivités autochtones peuvent obtenir une aide financière pour la réalisation de projets de planification culturelle.

ontario.ca/fondspourcommunautescratrices

Les demandes liées au **Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel** doivent être présentées au plus tard le **6 juin 2011**. Ce fonds permet de réaliser des projets qui mettent en valeur le secteur culturel et soutiennent l'éducation artistique, la diversité culturelle, la participation des Autochtones, le tourisme culturel ou patrimonial, la préservation du patrimoine et l'archéologie.

ontario.ca/fondsdinvestissementculturel

Les candidatures dans la **catégorie Superproduction de Fêtons l'Ontario** sont acceptées jusqu'au **7 juin 2011**. Ce programme annuel permet d'enrichir la programmation des événements et festivals ontariens, qu'ils soient nouveaux ou déjà établis. Cette année, Fêtons l'Ontario 2011 offre pour la première fois une aide financière pour des événements et des festivals ponctuels importants qui attireront des visiteurs de l'extérieur de la province.

ontario.ca/fetonsontario

La date limite pour présenter une demande dans le cadre du programme **Promotion des innovations en technologies de l'eau** est le **24 juin 2011**. Ce programme permet de financer des projets visant à trouver des solutions innovatrices et rentables pour gérer les réseaux d'approvisionnement en eau, les stations de traitement des eaux usées et les égouts pluviaux des collectivités de l'Ontario. On encourage fortement les collectivités autochtones à présenter une demande.

Une séance d'information se tiendra le **8 juin 2011** à Toronto. On peut y participer en personne, en ligne (webinaire) ou par téléconférence.

ontario.ca/innovationsentechnologiesdeleau

La prochaine date limite pour présenter une demande de subvention dans le cadre du **programme communautaire et du programme provincial de la Fondation Trillium de l'Ontario** est fixée au **1^{er} juillet 2011**. La Fondation soutient les projets communautaires qui renforcent la capacité des organismes dans les secteurs des arts et de la culture, de l'environnement, des services sociaux ainsi que des sports et des loisirs.

www.trilliumfoundation.org

Vous avez jusqu'au **4 juillet 2011** pour présenter une demande relative au **Fonds pour les partenariats de formation dans le Nord**. Ce fonds vise à aider les Autochtones et les Ontariennes et Ontariens non autochtones du Nord à suivre de la formation en vue d'occuper des emplois dans les secteurs de pointe liés à l'exploitation des ressources, comme le Cercle de feu, et aux technologies propres et innovatrices.

ontario.ca/economiesautochtones